



Union Départementales des Syndicats
CGT du Cher
8 Place Malus – 18000 BOURGES
Tél : 02.48.21.24.79
Courriel : cgt.ud.cher@wanadoo.fr



Coordination Syndicale Départementale
CGT des Services Publics du Cher
8 Place Malus – 18000 BOURGES
Tél : 06.30.87.51.43
Courriel : cgt.csd18sp@orange.fr

Bourges, le 13 octobre 2015

Objet : lettre ouverte

Copies : Préfecture du Cher, Centre de Gestion de la FPT, Berry Républicain

à

*Monsieur Pascal BLANC
Maire de Bourges et Président de Bourges Plus*

*Monsieur Nicolas SANSU Député
Maire de Vierzon*

*Monsieur François DUMON
Président de Vierzon Berry Sologne*

Messieurs,

Dans deux articles de presse des 3 et 6 octobre 2015, vous avez exprimé le vœu commun d'une Communauté d'Agglomération entre Vierzon et Bourges.

L'Union Départementale CGT du Cher et la Coordination des Services Publics CGT du Cher rappellent que la réforme territoriale exigée par la Commission Européenne est une escroquerie, elle aggrave les inégalités et la concurrence entre les territoires. Cette réforme porte en son sein la fin de la République Française une et indivisible, dans laquelle les citoyennes et les citoyens naissent libres et égaux en droit.

Cette réforme va créer des zones de concentration dans le seul intérêt du patronat, qui seront les métropoles ou d'immenses intercommunalités résultant de mariage de carpes et de lapins (exemple Vierzon-Bourges) sur d'incohérents territoires, sans l'avis des citoyens.

A côté de cela s'étendront des déserts de non-droit laissés à l'abandon.

Cette réforme est inspirée du modèle étasunien, que l'Allemagne et la Grande Bretagne veulent imposer via l'Union Européenne. Un modèle dans lequel ceux qui vivent dans les zones d'exclusion sont privés des Services Publics de base (eau courante, électricité, téléphone, courrier postal, ...).

La Coordination CGT rappelle son indépendance quant aux partis politiques, mais la CGT n'est pas neutre quant au fait politique.

Pour les Habitants du Cher, ce sera un bouleversement. Que deviendront les droits des habitants du Nord (Aubigny/Nère), de l'Est (Sancerre, La Guerche/l'Aubois) ou du Sud (St-Amand Montrond), car hors de l'axe Vierzon-Bourges pas de salut ? Des Services Publics exsangues, incapables de remplir leurs missions, des heures de route en voiture ou en bus (s'il y en a) pour la moindre démarche administrative, avec perte d'un jour de congé à chaque fois.

Et quel avenir pour les jeunes dans ces territoires morts ? Que vont devenir les gens qui n'ont pas la possibilité de partir vivre ailleurs ? Messieurs, allez-vous les abandonner à leur triste sort comme chiens galeux ?

Mais quel avenir, aussi, pour les habitants des futures métropoles et des méga agglomérations, condamnés à survivre dans des quartiers ghetto surpeuplés, sans âme ni intérêt ? Des exemples existent en France : la couronne parisienne et ses cités dortoirs loin des services publics, de l'égalité constitutionnelle des droits et des centres de décision.

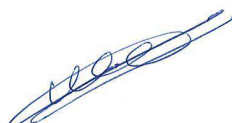
En ce qui concerne les salariés, il n'est pas prouvé que de grandes structures leurs permettent de mieux remplir leurs missions, ni d'avoir un meilleur salaire, ni de meilleures conditions de travail, ni une meilleure considération de la part des élus.

La Coordination CGT rappelle, au passage, que les concentrations de collectivités ont souvent amené des privatisations et/ou partenariats public/privé. Un désastre pour les habitants, un régale pour le capital.

Pour la coordination, cette politique est le fait d'élus manquant de courage dans la défense des intérêts de la population et des salariés. C'est face à ce genre de situation que l'on reconnaît le courage politique ou non.

Messieurs les élus, par vos déclarations conjointes, vous cautionnez et validez la politique gouvernementale et apportez votre soutien à la réforme territoriale.

Pour l'Union Départementale
Le Secrétaire Général



M. MARTINEAU Sébastien

Pour la Coordination
Le Secrétaire Général



M. LEPAIN Nicolas